daine blanche (*Viburnum lantana,* Lin.). Elle forme un arbrisseau de 10 à 12 pieds d'élévation, dont les rameaux, recouverts d'une poussière blanchâtre, sont garnis de feuilles opposées, ovales, dentées, glabres en-dessus, blanchâtres et cotonneuses en-dessous. Les fleurs, qui sont blanches, forment au sommet des rameaux des corymbes d'un assez joli aspect. Ses fruits sont de petites baies arrondies, noirâtres dans la maturité, et contenant une seule graine. Cet arbrisseau se trouve fréquemment en France et en Europe, dans les bois taillis, les haies et les buissons ; il fleurit en avril et mai.

La viorme mancienne est une espèce sauvage qu'on ne soumet que rarement à la culture; on laisse à la nature le soin de la *multiplier* spontanément par ses graines qui tombent à terre lors de leur parfaite maturité, ou qui sont disséminées par les oiseaux ; on peut d'ailleurs la multiplier de marcottes. Ses jeunes rameaux sont aussi souples et aussi lians que le meilleur osier, ce qui les fait employer, partout où ils sont communs, pour faire des corbeilles, des paniers, des liens, etc. Le *bois* qui a un certain âge est bon à faire du *charbon,* qu'on dit propre, à cause de sa légèreté, à entrer dans la fabrication de la poudre à canon. Les *racines* pilées et macérées convenablement peuvent servir, comme celles du houx, à préparer une sorte de glu. Les bestiaux mangent les feuilles de mancienne, et dans quelques cantons on les fait dessécher pour les donner aux chèvres pendant l'hiver. Les *baies* étaient autrefois recommandées comme astringentes. En Suisse, on les emploie pour faire une sorte d'encre.

Le genre Viorne renferme en tout une trentaine d'espèces, dont plusieurs sont cultivées; la plupart sont exotiques.

LOISELEUR DESLONGCHAMPS.

§ II. — Arbres des terrains aquatiques.

25. AUNE (lat. *Alnus;* angl. *Alder;* all. *Erle;* ital. *Ontano*). *Les aunes* sont des arbres à feuilles simples, alternes; leurs fleurs sont mâles et femelles sur le même individu, mais sur des chatons distincts et séparés, alongés dans les mâles et ovales dans les femelles; leurs fruits sont des espèces de cônes écailleux, renfermant des graines aplaties, non ailées, au nombre de 2 sous chaque écaille. Ils appartiennent à la famille des *Amentacées;* on en connaît une 12e d'espèces naturelles aux pays tempérés, soit de l'ancien, soit du nouveau continent. Nous parlerons surtout de l'aune commun, qui est l'espèce la plus répandue et qui se trouve dans les lieux humides des 4 parties du monde.

L'AUNE *commun* (*A. glutinosa,* Willd.—*Betula alnus,* Lin.) (*fig.*57) est un arbre de 50 à 60 pieds de hauteur, dont les feuilles sont arrondies, dentées sur leurs bords, visqueuses dans leur jeunesse, ensuite d'un vert foncé. Ses fleurs s'épanouissent avant les feuilles, à la fin de mars ou au commencement d'avril; les mâles sont jaunâtres, disposées en chatons pendans, longs de 2 à 3 pouces; les femelles sont de petits chatons coniques, auxquels succèdent des fruits ayant à peu près la forme d'un petit cône de pin, et dont les graines mûrissent en automne.

Fig. 57.



L'aune est le plus aquatique de tous les arbres de l'Europe; il vient bien dans les *terrains* marécageux, qui sont trop humides pour que les peupliers et les saules puissent y croître.

Quant à sa *multiplication,* l'aune ne reprend que difficilement de boutures faites de petits rameaux isolés; pour les faire réussir, il faut y employer des branches de 10 à 12 pieds de longueur qu'on enterre à peu près horizontalement à 2 pieds de profondeur, en laissant seulement sortir toutes les extrémités des rameaux à 5 ou 6 pouces hors de terre. Ces branches, si le terrain est de la nature qui convient à l'aune, donnent au printemps suivant une grande quantité de rejetons qui sont bons à relever et à repiquer en pépinière l'hiver suivant. On peut également propager l'aune de marcottes; mais le meilleur moyen de le multiplier est de semer ses graines qu'il faut répandre un peu épais, en automne, aussitôt qu'elles sont récoltées, sur une planche de terre douce, légère, bien ameublie par un bon labour, et située dans un lieu frais et ombragé, en ayant soin de ne les recouvrir qu'à peine; on peut même laisser aux pluies le soin de les enterrer. Le jeune plant lève abondamment au printemps, surtout lorsque la saison est humide, et, après avoir reçu pendant l'été les soins convenables, il peut être planté en pépinière pendant l'automne ou l'hiver suivans; 3 ou 4 ans après, les jeunes aunes sont bons à mettre en place.

Les aunes se *plantent* ordinairement dans les parties des bois dont le sol est aquatique et marécageux, à l'entour des prairies et des pâturages, dont le fond est naturellement humide, et dans celles qui sont situées sur les bords des étangs, des rivières ou des fossés d'irrigation. Dans cette situation leurs racines nombreuses et entrelacées retiennent les terres des berges et bordages, et les empêchent d'être entraînées par les eaux des débordemens.

Les aunes ne croissent pas aussi rapidement que les peupliers et plusieurs espèces de saules; il est assez rare qu'un de ces arbres ait, à 30 ans, 4 pieds de tour à hauteur